

CCP *gestion sonore*

PUBLIC

Salariés (notamment artistes de la musique, personnels techniques dans le domaine du son, personnel administratifs) et employeurs du spectacle ou de toute manifestation culturelle.

NIVEAU REQUIS Aucun

OBJECTIFS

- * Comprendre le fonctionnement, l'usure et les limites de l'oreille humaine
- * Prendre conscience du volume des instruments et plus spécifiquement en matière de musiques amplifiées
- * Être informé des obligations légales et réglementaires et des responsabilités en découlant
- * Gérer et prévenir le risque sonore

VALIDATION

CCP Gestion Sonore accrédité par le CPNEF-SV

CONTENUS

Physique du son : caractéristiques et mesures

Principes acoustiques :

- * Principe de l'onde sonore
- * Le décibel
- * Propagation du son dans un lieu

Physiologie de l'appareil auditif et traumatismes

1 L'oreille : maîtriser le fonctionnement de l'oreille et les risques liés aux fortes pressions acoustiques

- * Décomposition de l'oreille
 - * L'oreille interne/ l'oreille moyenne/ l'oreille externe
 - * Le tympan
 - * Les osselets
 - * La sensation auditive
 - * Les courbes isosoniques
 - * La perception des fréquences par l'oreille
- 2 Les traumatismes:
- * Induction des lésions auditives par le bruit
 - * Conséquences des troubles auditifs
 - * Diagnostic des lésions (acouphène, hyperacousie, surdité)

Législation : états des lieux et perspectives d'évolutions

- * La loi bruit : généralités
- * Réglementation relative aux bruits du voisinage (décret du 31 août 2006)
- * Réglementation spécifique aux établissements ou locaux recevant du public : le décret n° 98-1143 du 15 décembre 1998
- * Les niveaux de responsabilités / obligations / risques encourus
- * Problématiques des musiques classiques et autres spectacles

Moyens de prévention

- * Équipement de protection individuel
- * Moyen de prévention collectif: moyens techniques pour réduire le son, la correction acoustique d'un local, les appareils de mesure
- * Systèmes de sonorisation dits modernes Line Source, Line Array et systèmes de rappel
- * Ear Monitors
- * Gestion des niveaux sonores du backline
- * Traitement acoustique des lieux (théâtre, auditorium, opéra...)
- * Systèmes d'analyse et de limitation
- * Spécificités pour les studios de répétition et d'enregistrement
- * Sensibilisation et accompagnement du public et pratiquants professionnels et amateurs de Musiques Amplifiées

DURÉE une journée (8h)

DATE prochaine session en 2019

NOMBRE DE PARTICIPANTS 5 à 8 stagiaires

LIEU REMCA Formations - la Cartonnerie - 84 rue du Docteur Lemoine 51100 REIMS

CONTACT Séverine DONNET / assist.adm@cartonnerie.fr / T. 03.26.36.72.45



LA CARTONNERIE

SCÈNE DES MUSIQUES ACTUELLES / REIMS
84 RUE DU DR. LEMOINE 51100 REIMS | T. 03 26 36 72 40

WWW.CARTONNERIE.FR

